

500 millions d'euros... pour quoi faire ?

L'épidémie de Covid-19 et les mesures prises pour l'endiguer ont frappé l'économie du livre. Fermeture des librairies, reports de parutions, annulations de salons, etc. : la filière est frappée dans son ensemble par la crise.

POUR FAIRE FACE, les demandes d'aides gouvernementales pleuvent, notamment du côté des employeurs. Ainsi, le 23 mai 2020, le Conseil permanent des écrivains (CPE), le Syndicat national de l'édition (SNE) et le Syndicat de la librairie française (SLF) ont demandé à l'État, d'une seule et même voix, 500 millions d'euros d'aides.

Ces aides sont sans doute nécessaires pour relancer un secteur industriel clé mis à l'arrêt brutalement. Toutefois, elles ne doivent pas être accordées pour servir à accompagner les restructurations socialement catastrophiques des entreprises de la filière ou maintenir à flot les profits des actionnaires des grands groupes d'édition.

Les travailleurs précaires et les auteurs, premières victimes de la crise

Les travailleurs de la profession ont, en effet, déjà lourdement payé le coût de la crise sanitaire, notamment les plus précaires. Les CDD promis mais annulés ou non reconduits ainsi que l'effondrement des volumes d'activité des travailleurs à domicile payés à la tâche ont durement frappé les petites mains de l'édition. Ce sont ces salariés et microentrepreneurs contraints, ainsi que les artistes-auteurs, eux-mêmes fortement frappés par la crise, qui doivent être les premiers destinataires des aides de l'État.

Le Syndicat général du Livre et de la communication écrite (SGLCE-CGT) avertit le SNE et, de manière générale, l'ensemble des employeurs de la branche de l'édition : nous ne laisserons pas les semaines à venir être le théâtre d'injustices sociales.

Le SGLCE-CGT veillera à ce que la crise ne serve pas d'alibi aux employeurs de l'édition pour remettre en cause les accords collectifs, rogner les droits des salariés et faire des économies sur l'emploi.

**Des aides, oui, mais pas pour n'importe qui,
ni pour faire n'importe quoi !**

Paris, le 25 mai 2020

